

# La Maison Picson - Le Réfectoire

## Année 2025 - 2026

### Règlement de l'accueil parascolaire du mercredi après-midi

Lieu : Le Réfectoire  
Chemin de Bahyse, 14  
1807 Blonay

Téléphone : 021 564 03 87      079 483 46 92  
Courriel : [lereflectoire@rebsl.ch](mailto:lereflectoire@rebsl.ch)

- Accueil du mercredi après-midi entre 13h30 et 18h30 (fermeture de la structure) :

L'accueil débute le **mercredi 20 août 2025** et se termine le **mercredi 24 juin 2026**.

Il a lieu tous les mercredis suivant le calendrier scolaire, y compris lors des journées pédagogiques planifiées par le groupement scolaire.

- Élèves concernés :

Tous les élèves de 5P et 6P fréquentant le groupement scolaire de Blonay-St-Légier, et habitant la commune de Blonay.

- Déroulement type de l'accueil et services assurés :

- Arrivée

Dès la fin du temps d'accueil parascolaire à la Maison Picson (à 13h30), les enfants rejoignent accompagnés le lieu d'accueil du chemin de Bahyse, 14 ; "Le Réfectoire".

- Départ

- L'horaire de fin de l'accueil est à 18h20 – fermeture de la structure à 18h30
    - Les enfants sont autorisés à partir dès 17h.
    - Seuls la (les) personne (s) spécifiées sur le contrat d'accueil sont autorisés à venir chercher l'enfant. Si, exceptionnellement, une autre personne devait le faire, **les parents ou responsables légaux doivent l'annoncer préalablement via l'adresse de courriel.** Le personnel de l'accueil se réserve le droit de demander la présentation d'une pièce d'identité.
    - Sur autorisation écrite des parents ou représentants légaux, les enfants sont autorisés à quitter seuls la structure suivant l'horaire convenu, mais pas avant 17h.

- **Temps d'activité**

Lors de chaque accueil, diverses activités (sportives, créatives, culinaires, des sorties...) sont mises en place par les responsables, monitrices et moniteurs. Les enfants sont tenus d'y participer. À partir de 17h, et jusqu'à la fin du temps d'accueil, des activités libres et encadrées sont proposées aux enfants.

En fonction des conditions météorologiques, des activités à l'extérieur de la structure peuvent être organisées. Dans ce cas, un affichage est apposé sur la porte d'entrée, avec les horaires et détails de l'activité.

- **Le temps du goûter**

Pendant l'après-midi, un goûter, composé sur place est servi aux enfants.

- **Nous vous demandons**

- De lire avec votre enfant ce **règlement ainsi que de la charte de fréquentation de la structure « Le Réfectoire ».**

- **Pour le bon fonctionnement de l'accueil...**

- Nous vous remercions de nous avertir des absences de votre enfant au plus tard le jour même avant 10h pour l'accueil concerné. Vous pouvez le notifier par courriel, ou par téléphone pendant les horaires d'ouvertures de la structure.

- **Tarif et facturation**

Selon le contrat établi avec le Réseau Enfants Blonay Saint-Légier (REBSL).

Courriel : [info@rebsl.ch](mailto:info@rebsl.ch)   Téléphone : 021 564 03 70

Pour toute modification de votre contrat d'accueil, nous vous demandons de le faire exclusivement de manière écrite via courriel auprès du REBSL.

*La structure peut proposer dans la mesure du possible, un accueil d'urgence ou de dépannage le mercredi après-midi. Vous devez adresser votre demande auprès des responsables de la structure à l'avance (courriel ou téléphone).*

Chef de secteur et directeur de la Maison Picson

Pierrick Ramasco

Adjoint et responsable pédagogique de la Maison Picson

Christian Bulliard

Coordinatrice et responsable du site « Le Réfectoire »

Sophie Reymond